

## Permis C1 - C

**Permis C** : Conduite des véhicules automobiles isolés (autres que ceux de la catégorie D1 ou D) d'un P.T.A.C supérieur à 3,5 t.

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque d'un P.T.A.C n'excédant pas 750 kg.

**Age : 21 ans**

**Permis C1** : Conduite des véhicules automobiles isolés (autres que ceux de la catégorie D1 ou D) d'un P.T.A.C supérieur à 3,5 t sans excéder 7,5T.

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque d'un P.T.A.C n'excédant pas 750 kg.

**Age : 18 ans**

**Le code est à repasser si le dernier permis obtenu date de + de 5 ans.**

L'obtention de ce permis nécessite le passage en examen Plateau et en examen conduite.

La formation est modulable selon vos disponibilités.

**Les formations de code sont disponibles aux lieux suivants :**

Auto-Ecole	Adresse & Téléphone	Horaire d'ouverture du lundi au vendredi	Horaires des séances	Horaire d'ouverture le samedi	Horaires des séances
Montpellier Centre Ville Face cinéma « le Royal »	8, rue Boussairolles 04 67 58 25 25	09h à 20h sans interruption	Chaque début d'heure (dernière séance à 19h)	09h à 17h00	Chaque début d'heure
Montpellier Fac de LETTRES à proximité de Paul Valéry	26 av. du Docteur PEZET 04 67 87 57 57	10h à 19h sans interruption		BUREAU Fermé Conduite uniquement	
Montpellier Fac de PHARMA Face Fac de Pharmacie	48, av. Charles Flahaut 04 67 16 26 26	De 10h à 12h et de 14h à 19h			
Lunel	2 Bd Diderot 04 67 71 39 69	De 10h à 12h et de 14h30 à 19h	Chaque début d'heure (dernière séance à 18h)	De 10h à 12h	
Mauguio	217 Bd Jean Macé 04 67 29 56 54	De 10h à 12h et de 15h à 19h30 Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30			
Villeneuve les Maguelone	70, av. De la Gare 04 67 69 37 00	De 14h à 19h			



## Pièces à fournir

## Permis Groupe Lourd

Prendre rendez-vous avec un médecin de la liste proposée sur le site (rubrique « liens utiles »).

### Liste de la totalité des éléments à fournir (entre le médecin et l'Auto Ecole):

- 6 photos d'identité type passeport (dont **3 e-photo avec code numérique**)
- 1 copie recto verso du permis de conduire (permis français - si permis étranger, faire l'échange en Préfecture)
- 1 copie recto verso de la carte d'identité (en cours de validité ou périmée depuis - de 2 ans)
- Ou 1 copie recto verso de la carte de séjour (adresse actuelle) + justificatif de domicile (+ de 6 mois) si européen.
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom (*eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer*)
- Si - de 25 ans, la copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- CERFA BLEU N°14880\*01 pour la visite médicale (voir rubrique « liens utiles »)
- le règlement de la visite : 36 € (non remboursée par la sécurité sociale)

### Pièces à fournir au médecin :

- les CERFA BLEU
- 3 photos d'identité
- le permis de conduire
- la carte d'identité
- le règlement de la visite (36€)

### A la fin de la visite, récupérer :

- Le CERFA Bleu
- Votre permis de conduire

### Pour l'Auto Ecole (après la visite du médecin)

- le CERFA Bleu (remis par le médecin)
- 3 photos d'identité **e-photo avec code numérique**
- 1 copie recto verso de la carte d'identité
- 1 copie recto verso du permis de conduire
- 8 timbres au tarif en vigueur
- Si - de 25ans, la copie de la JDC
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom

ATTENTION, pour suspension de permis ou autre cas particuliers, nous consulter au 04 67 58 25 25.

Tous ces éléments sont disponibles sur le site de la Préfecture :

<http://www.herault.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire>

